



FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE PRISME

7

À compléter directement sur la fiche

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	23 au 26 février 2025
Ville et pays	VARDE-DANEMARK
Observateurs	1 enseignante primaire 1 principale adjointe 1 professeure de langues 1 secrétaire d'intendance 1 Professeur de NSI 1 IA-IPR Lettres 1 IA-IPR EVS 1 principal adjoint
Structures Visitées	23 février Hôtel de ville de Varde 24 février Frelloskoler à Orten 25 février Trane skole à Tistrup 26 février Arre Bornecenter à Arre
Personnes rencontrées	Lisbeth Kodal organisatrice de la mobilité Le responsable des tous les principaux Deux consultantes pédagogiques Trois principaux Un principal adjoint
Notes supplémentaires	Visite au musée des réfugiés (financé par l'Union Européenne) FLUGT

Etat de lieux et analyse

L'objectif de cette mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

NB : Il n'est pas obligatoire de donner une réponse à chacune des questions. Elles sont là pour guider votre réflexion.



Les enseignants :

- **Quelle formation initiale et continue reçoivent-ils sur ces thématiques ?**

La formation initiale :

Les enseignants suivent une formation de 4 ans avec des stages d'observation et de prise en charge progressive des classes. Des pédagogues suivent également une formation de 4 ans et interviennent en coanimation dans les classes. Il n'y a pas de formation spécifique à l'éducation à la citoyenneté car, depuis 1844, cette dernière est au cœur du projet pédagogique de toutes les écoles danoises selon la philosophie du Pasteur Grundtvig Højskolen « l'école de la vie ». Très tôt, les Danois apprennent à s'engager dans un projet collectif et à être fidèles à ce projet.

La formation continue :

Un responsable administratif et pédagogique qui est employé par la municipalité supervise la communauté de communes de Varde.

Il a pour mission :

- de superviser les principaux des écoles qu'il a en charge ;
- d'implanter une politique de cohérence pédagogique de son réseau ;
- de recruter les enseignants ;
- de former les enseignants (des réunions de bassin sont organisées chaque mois et les professeurs se retrouvent en équipe au moins une fois par semaine et deux semaines par an pour prendre des décisions sur les orientations de l'école, les projets, les contenus de cours...)

Tous les projets LEAPS (Learning and Engagement through Authentic Projects with a focus on Science) ont une dimension citoyenne.

Le responsable administratif incite les principaux à organiser des journées de formation en favorisant la formation entre pairs, en outre, les enseignants doivent mutualiser les pratiques.

Les enseignants effectuent un service de 40 heures dont 36 heures en établissement (25 heures de cours et le reste du service est dédié à d'autres missions comme de la surveillance ou des formations). Ils peuvent travailler en autonomie 4 heures en dehors de l'établissement.

- **Quelles ressources et quels outils pédagogiques mobilisent-ils ? Ont-ils des moyens, outils pédagogiques ou temps dédiés à ces actions ?**

Chaque établissement a un budget propre qui a été voté par la municipalité avec la participation des parents et des élèves. Le principal gère ensuite ce budget qui lui permet notamment de payer les enseignants qu'il recrute lui-même mais également d'acheter du matériel. Les enseignants sont recrutés entre autres pour leur capacité à adhérer aux projets de l'établissement. Ils sont capables la plupart du temps d'enseigner plusieurs matières scolaires, ce qui donne une souplesse aux emplois du temps et favorise la collaboration.



Les enseignants disposent de matériel pédagogique fourni par le gouvernement danois et par la municipalité mais chaque établissement a un budget alloué selon des besoins définis chaque année par le comité de pilotage (principaux, parents, professeurs, élèves) pour acheter des manuels et des ressources numériques qui sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque école.

Les élèves disposent tous d'un ordinateur, les classes sont équipées de TBI et de matériel facilitant la réalisation de productions comme des imprimantes 3D, des photocopieuses... Par ailleurs, les enseignants comme les élèves disposent d'espaces de travail permettant des modalités variées, comme par exemple de plus petites salles avec du matériel modulable.

- **L'éducation à la citoyenneté est-elle abordée de façon transversale (interdisciplinaire, vie scolaire, partenariats extérieurs) ou disciplinaire ?**

L'éducation à la citoyenneté est présente dans tous les projets et est traitée de façon transversale et interdisciplinaire. Les élèves bénéficient cependant d'un cours spécifique intitulé « citizenship » en classe de 8ème et de 9ème. Ils étudient à cette occasion les rouages de la politique, des bases de l'économie locale et internationale.

Des partenariats avec des entreprises sont fortement encouragés.

- **Comment les enseignants sont-ils accompagnés pour encourager et valoriser l'engagement des élèves ? (Moyens financiers, prix ...)**

Les enseignants sont incités à collaborer (temps de concertation, lieux adaptés...)

Les enseignants sont formés régulièrement.

Les enseignants sont également encouragés à chercher des partenaires proches afin de pouvoir ancrer leurs enseignements dans la vie locale et ainsi donner une dimension concrète aux apprentissages et participer au projet collectif de la société danoise.

Les associations de parents lèvent des fonds afin de contribuer aux investissements nécessaires à l'école (installations sportives, matériel...) et les sponsors affichent leur logo sur les installations ainsi financées.

- **Quelle reconnaissance institutionnelle ou valorisation (carrière, évaluation, projets) est donnée à leur engagement dans ce domaine ?**

Les enseignants engagés peuvent avoir plus d'opportunités dans leur carrière et être recrutés dans des écoles plus attrayantes en termes de public et de projets (écoles LEAP).

Ils peuvent selon leur engagement recevoir des primes qui sont fixées par les syndicats.

Ils peuvent évoluer en devenant principal.

- **Les enseignants sont-ils tenus à une forme de neutralité devant les élèves ?**

La neutralité des enseignants au Danemark, particulièrement dans les écoles publiques repose sur un équilibre entre le professionnalisme, la liberté d'expression individuelle et l'obligation de préparer les élèves à la vie démocratique, sans prosélytisme. En revanche l'école danoise n'est pas laïque et les signes religieux sont autorisés. Des cours de religion sont dispensés.



Les élèves :

- **Quelles formes d'engagement sont possibles pour eux au sein de l'établissement (instances représentatives, projets associatifs, clubs, actions citoyennes, bénévolat) ?**

Les élèves élus font partie également du « board of education » qui est formé d'agents de la municipalité, de principaux, de professeurs, de parents et d'autres acteurs locaux. Ils peuvent contribuer à l'élaboration de leur emploi du temps avec des semaines durant lesquelles ils choisissent leurs matières selon des projets.

Pour les élèves de 8^{ème}, des « élections juniors » sont organisées dans les établissements, des représentants des partis politiques « jeunesse » viennent présenter leur programme et les élèves votent à cette occasion (cf. « conseil des jeunes »).

A l'occasion de réunions, ils sont parfois sollicités sur certaines thématiques pour participer aux débats.

- **Quelles compétences sont visées (débattre, coopérer, prendre des responsabilités, exercer des droits et des devoirs ...) ?**

Toutes ces compétences sont visées. L'équité fait partie des 3 piliers régulièrement mentionnés (« learning, well-being and equity »).

- **Les élèves sont-ils encouragés à initier leurs propres projets citoyens ou associatifs ?**

Dans les écoles LEAP ou dans les écoles traditionnelles, les élèves participent activement à des projets qui leur permettent de développer tous les aspects de l'éducation à la citoyenneté (travailler avec des seniors, travailler avec des entreprises, développer le mentorat entre grands et petits...).

Le travail de groupe est aussi très régulièrement favorisé et réellement enseigné, et ce dès les plus petites classes. Une attention particulière est portée aux élèves à besoins particuliers.

- **Sont-ils soumis à une obligation de discrétion ?**

Il n'existe pas d'obligation de discrétion spécifique concernant l'engagement citoyen.

- **Quels domaines d'engagement sont privilégiés (écologie, solidarité, culture, lutte contre les discriminations, sport...) ?**

L'écologie, l'éducation à la santé (cf. projet autour des « lunch boxes »), le sport (école ouverte), la lutte contre les discriminations avec l'intégration des élèves à besoins particuliers, l'ouverture au monde du travail sont autant de domaines dans lesquels les élèves sont engagés.

L'autonomie est aussi très valorisée (déplacements en vélo, réalisation des projets par petits groupes au sein de l'établissement, souvent sans surveillance d'un adulte). Il existe beaucoup d'activités qui contribuent à lutter contre les stéréotypes de genre : des cours de cuisine et de menuiserie sont ainsi obligatoires pour tous.



Des espaces et des moments sont dévolus aux activités communes à tout un niveau ou à toute une classe d'un cycle afin de créer une identité et un sentiment d'appartenance à une communauté (chansons, représentations de « musicals »). Qui plus est, les locaux sont régulièrement partagés (par exemple le Conservatoire de Musique d'une des écoles vient parfois utiliser les locaux de l'école et les enseignants peuvent intervenir dans les deux institutions).

Les locaux sont parfaitement pensés pour la pédagogie des élèves (réflexion sur l'acoustique par exemple).

- **Comment ces engagements sont-ils valorisés dans leur parcours scolaire et personnel ?**

Tous ces engagements sont valorisés par des spectacles et/ou des expositions qui se tiennent soit dans les écoles soit dans les établissements municipaux.

- **Les élèves sont-ils évalués ?**

Oui à partir de la 8^e et de la 9^e (en décembre et en juin), avant il n'y a pas de note, juste des bilans.

- **Comment les élèves perçoivent-ils ces actions : obligatoires, motivantes, utiles pour leur avenir... ?**

Les élèves semblent globalement satisfaits et très bien dans leur peau.

Les intervenants externes (associations et autres) ou partenaires éducatifs :

- **Quelles structures ou associations locales/nationales/européennes interviennent auprès des élèves ?**

Les entreprises locales privées sont des partenaires privilégiés, de même que les associations et l'agence ERASMUS.

- **Quels sont leurs rôles, leurs statuts et leurs modalités d'intervention ?**

Le rôle est financier et matériel : les entreprises ouvrent leurs locaux pour que les élèves puissent venir. Elles accueillent des élèves pour qu'ils puissent poursuivre leurs apprentissages hors EPLE.

- **Existe-t-il des dispositifs européens (programmes d'échanges, Erasmus+, partenariats transnationaux) qui favorisent la citoyenneté et l'engagement ?**

Il y a le dispositif Erasmus et e-twinning.

- **Quels apports concrets pour les élèves et les équipes éducatives ?**

Pour les élèves :



- Ouverture internationale
- Expérience concrète de la coopération
- Développement linguistique

Pour les équipes éducatives :

- Enrichissement pédagogique et innovations
- Mutualisation de pratiques
- Développement professionnel

- **Les familles sont-elles associées à cette dynamique ?**

Oui les familles sont pleinement associées à toutes les étapes (il s'agit d'une disposition légale), il existe une grande confiance entre les familles et l'école.

- **Quels sont les partenaires considérés comme stratégiques et incontournables dans votre pays ?**

Il s'agit prioritairement des parents et des entreprises (cf. gymnase financé par les sponsors).

- **Partage d'exemples de projets ?**

Nous avons pu observer, au sein d'une école LEAP, un projet centré autour du développement durable et de la protection de l'environnement.

- **Existe-t-il un agrément ou une réserve citoyenne ?**

Convergences et différences ?

- **Par rapport à la France, quelles convergences et différences apparaissent dans le pays observé ?**

Convergences :

- Le partage des mêmes valeurs d'égalité et de bien-être,
- Le souhait de former des citoyens aptes à s'insérer dans la société,
- L'envie de mettre en place des projets interdisciplinaires,
- L'encouragement permanent en faveur du travail collaboratif.

Divergences :

- Le regard porté sur la laïcité,
- Les moyens accordés à l'éducation,



- Les heures de présence des enseignants dans les établissements (avec des zones de travail mises à disposition des enseignants),
 - La place des entreprises,
 - Le nombre d'élèves par classe,
 - Le nombre d'adultes par classe (le ratio),
 - La co-éducation parfaitement développée,
 - La place des parents,
 - La facilité des liens avec la collectivité,
 - Les locaux au service de la pédagogie,
 - L'ambiance sereine basée sur la confiance,
 - Une pression moins importante pour les élèves (moins de règles sur l'apparence, la nourriture...),
 - Moins de comparaisons entre les élèves,
 - Des évaluations beaucoup moins fréquentes (voire absentes pour certains niveaux) pour laisser aux élèves le temps d'évoluer à leur rythme,
 - L'utilisation très (trop ?) prégnante des écrans,
 - La place réduite de l'écrit (les élèves rédigent peu et semblent lire assez peu malgré la présence régulière de bibliothèques),
 - La confiance accordée par les parents à l'école,
 - L'Intégration de matières pratiques,
 - L'ouverture des écoles sur l'extérieur (pas de barrières ni de grilles),
 - Un climat scolaire globalement très apaisé (sans doute en raison des espaces très bien pensés)
-
- **Quels éléments semblent transférables au contexte français ?**
 - Aménager les locaux pour les élèves et les enseignants (couloirs larges, tables escamotables, bibliothèques ouvertes, petites salles disponibles pour le travail en groupe, espaces calmes, mobilier qui permet de s'isoler, vrais espaces de travail pour les enseignants...),
 - Développer le tutorat entre petits et grands élèves,
 - Favoriser davantage la pédagogie de projet,
 - Augmenter la flexibilité dans l'emploi du temps (par exemple une semaine durant laquelle les élèves choisissent leurs matières),
 - Développer la formation entre pairs y compris sur le temps de travail,
 - Instaurer les temps de concertation obligatoires pour les professeurs,
 - Accroître les rencontres intergénérationnelles,
 - Renforcer les partenariats locaux (entreprises, associations, etc.).



Réflexion sur les observations

- **En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations de la citoyenneté en milieu scolaire ?**

L'autonomie laissée aux élèves, le respect du matériel et des personnels sont des marqueurs forts d'une population scolaire très libre et ouverte. Les élèves sont autorisés à travailler dans différents endroits de l'établissement sans obligatoirement être en présence de leur enseignant. Les adultes sont habitués à accompagner les élèves quel que soit leur classe ou leur groupe.

- **Comment les pratiques observées à l'étranger sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives dans notre système ?**

Cela provoque une vraie réflexion sur nos pratiques.

Cela nous permet de mieux comprendre comment on fonctionne.

Cela donne des idées d'activités.

- **Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ?**

Offrir des espaces de coworking aux élèves en autonomie par exemple.

- **Sur les pratiques pédagogiques et éducatives des enseignants ?**

Travail en co-intervention (enseignant et éducateur), réflexion pédagogique commune autour de pédagogie de projets, pluri-enseignement par un même enseignant.

Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Faiblesses / Points de vigilance
Points communs	Valeurs communes. Engagement. Attention aux élèves en difficulté.	Autonomie <u>vs</u> sécurité.
Différences	Prise en charge en petits groupes avec deux enseignants en classe.	Écoles ouvertes <u>vs</u> plan Vigipirate.

Perspectives

- **Quels sont les éléments transférables au regard du contexte académique et de votre propre fonction ?**

Inspecteur(trice) : les éléments sont difficilement transférables dans la mesure où la fonction d'inspecteur/rice n'existe pas à proprement parler, néanmoins nous pouvons contribuer encore davantage au développement du travail en équipe, à la pédagogie de projet et aux activités inter-



degrés. En outre, la formation sous forme de constellations ou de « lesson studies » peut être favorisée, grâce à des enseignants qui s'adressent à leurs pairs. En outre, on pourra s'employer à multiplier les activités au sein des réseaux (type FIL : Formation d'Initiative Locale).

Perdir : peu d'éléments sont transférables étant donné que la marge de manœuvre du chef d'établissement en France est bien plus limitée : par exemple, il ne peut pas recruter le personnel. Toutefois, il est possible de systématiser des temps de concertation dans l'emploi du temps des professeurs ainsi que des temps réguliers de co-enseignement avec des classes de différents niveaux afin de développer la coopération entre élèves de différents âges.

Toutefois, la plus grande proximité du chef d'établissement au Danemark avec la municipalité dont il dépend facilite les échanges et permet de répondre davantage aux besoins de l'établissement.

Administratif(ves) : peu d'éléments transférables car les budgets en France sont attribués par un plus grand nombre d'acteurs (ministère, région, département, mairie et fonds propres) et les lignes du budget ne sont pas toujours fongibles.

Enseignant(es) : certaines actions sont transférables comme impulser le travail en équipes disciplinaires ou interdisciplinaires, renforcer la pédagogie de projet, développer la collaboration inter-degrés avec une mise en place de tutorats, de médiation entre pairs et de moments communs (chanter ensemble une fois par semaine, participer à des heures de cours choisis par les élèves comme un cours de technologie en inter-cycles, participer un projet commun...).

Être plus à l'écoute des besoins des élèves en proposant des modalités de travail différentes et des espaces de cours différents (CDI, couloirs, espaces aménagés, à l'extérieur...) afin de varier les manières d'apprendre et d'être moins statique.

Réfléchir à un règlement intérieur plus souple afin d'éviter les tensions inutiles (capuche, chewing-gum, manger dans la classe, s'asseoir correctement, la manière de s'adresser aux adultes).

Avoir la possibilité d'enseigner d'autres disciplines ou d'avoir d'autres missions au sein de l'établissement.

- Quelles sont les compétences acquises ou renforcées grâce à cette observation ?

L'ouverture d'esprit, la prise de recul sur notre pratique, la collaboration interdisciplinaire et inter-catégorielle.

Une meilleure connaissance du système éducatif danois et du mode de vie de la population.

- A l'issue de cette mobilité, comptez-vous élaborer un projet ou un partenariat avec un établissement du pays visité ?

(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)

Un partenariat avec la commune Tistrup va sans doute voir le jour (échanges virtuels et mobilités d'élèves).